

## BTS Bâtiment

(2 ans en apprentissage)



CONSTRUCTION BOIS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

### > PRÉSENTATION

Sur le terrain, le chef de chantier contrôle quotidiennement l'avancement et la qualité des travaux menés. Il veille au respect des délais, à l'application des règles de sécurité, et il transmet des rapports au conducteur de travaux. À partir des directives, des plans et des croquis transmis par ce dernier, le chef de chantier veille au bien-être des travailleurs, à la répartition des tâches entre les équipes et prévoit les besoins en matériels et matériaux. Pivot du chantier, il doit posséder l'esprit d'initiative et assumer des responsabilités importantes.

**NÉOPOLIS BÂTIMENT | CENTRE DE FORMATION**

Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin - 26300 Alixan  
[www.neopolis.fr](http://www.neopolis.fr)  
[www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Former des techniciens supérieurs qui interviennent tout au long du chantier.
- Assurer l'interface entre le chantier, les fournisseurs et sa hiérarchie
- Veiller au respect de la réglementation

## > PROGRAMME

- Étude de faisabilité
- Élaboration des choix techniques
- Estimations des coûts
- Programmation, gestion du patrimoine, relation clientèle

## > MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance avec des périodes de 2 semaines en entreprise
- Effectif de 12 étudiants par promotion
- Formation de 2 ans : 20 semaines la 1ère année, 20 semaines la 2ème année
- Rémunération des apprentis salariés

## > PRÉ-REQUIS

- Avoir moins de 30 ans (pour être éligible au contrat d'apprentissage).
- Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Motivation
- Mobilité géographique

## > MODALITÉS DE FORMATION

- Rentrée septembre
- Durée : 2 ans, soit 1 400 heures en moyenne maximum
- Effectif maximum : 12 apprenants
- Alternance : 2 semaines en centre / 2 semaines en entreprise
- Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise et rémunérée selon le barème en vigueur
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises

## > VALIDATION

Passage des épreuves certificatives du BTS Bâtiment (niveau 5)

## > CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme de niveau 4 ou équivalent
- Assister à une réunion d'information, passer un entretien individuel, étude du dossier



## > POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Master
- Écoles d'ingénieurs

## > DÉBOUCHÉS

- Chef d'équipe
- Chef de chantier Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires en entreprise de 2nd œuvre
- Technicien en bureau d'études (Structure, organisation de chantier, sécurité, laboratoire)
- Technicien dans les grandes administrations et collectivités territoriales

### > Contactez-nous au 04 75 78 67 35

#### Recrutement :

Charly DERUDDER / T. 06 42 49 21 12  
c.derudder@drome.cci.fr

#### Référente administrative:

Cécile NOGIER / c.nogier@drome.cci.fr